

Chronique de la faculté des lettres

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société des Études de Lettres**

Band (Jahr): **7 (1932-1933)**

Heft 17

PDF erstellt am: **25.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de l'immoralisme artiste... Et c'est enfin, depuis une dizaine d'années, le grand coup de la confession radicale et du secret lâché, du *Corydon*, de *Si le grain ne meurt*, — et des *Faux monnayeurs*, ce trouble règne de l'esprit malin éclairé d'une si complaisante lumière.

L'incomparable pureté du style, à la fois sinueux et tendre, confère une singulière énergie à toute cette œuvre, à cette critique du dogme de la conscience morale (*L'école des femmes*, 1929), et à cet appel nietzschéen qu'elle lance aux plus forts, aux artistes surtout, pour qu'ils se créent, en découvrant leur vraie originalité, leur plus personnelle loi.

CHRONIQUE

DE LA FACULTÉ DES LETTRES

Fréquentation (été 1932) : 117 étudiants, dont 39 Vaudois, 24 Confédérés et 54 étrangers ; 52 auditeurs, dont 15 Vaudois, 10 Confédérés et 27 étrangers. Le nombre des étudiants ne varie guère ; celui des auditeurs a sensiblement baissé cet été, mais seulement du côté des étrangers.

Examens (juillet 1932) : ont reçu le grade de licencié ès lettres (diplôme d'Etat) Mlle Moya Pittet (français, latin, anglais, philosophie), M. Jacques Freymond (français, latin, grec, histoire), M. Paul Läng (français, latin, grec, histoire).

Ont obtenu le certificat d'études françaises : avec mention bien, Mlles Mad. Camilieris, Lily Haas, Hélène Hug, A.-M. Ludevig, Esther Sofaer, Betty Waldron, M. Hans Braun ; sans mention, Mlles Lucy Dokman, Agnès Erman, Eva Gamper, Margot Herbst, Mary Major, A.-M. Oving, M. Konrad Schokmann.

Doctorat : M^{me} Cécile Delhorbe a soutenu le 14 juin, devant une commission composée de M. Ch. Gilliard, doyen,

et de MM. les professeurs Rossier et Bray, une thèse sur *L'Affaire Dreyfus et les écrivains français*. La haute valeur de cette étude critique et le brio avec lequel elle a été défendue ont valu à son auteur le grade de docteur ès lettres avec les félicitations du jury.

L'Université a délégué M. le professeur Aebischer à un congrès de linguistique romane à Rome et M. le professeur Bray aux fêtes du cinquième centenaire de l'Université de Caen. M. le professeur Biermann a donné 3 conférences aux inspecteurs des Ecoles primaires vaudoises sur les buts et les méthodes de l'enseignement de la géographie à l'école primaire.

La Faculté des Lettres a perdu avec un vif regret en M. G. Volait son privat-docent de philosophie.

M. le professeur A. Bonnard a été élu doyen en remplacement de M. le professeur Ch. Gilliard.

Les cours de vacances, dirigés par MM. P. Gilliard et Rapin, n'ont pas été trop touchés par la crise économique. En juillet-août, ils ont réuni 103 étudiants dans la 1^{re} série, 92 dans la 2^{me} ; en septembre-octobre, 42 dans la 1^{re}, 34 dans la 2^{me}. Ces étudiants étaient en majorité Allemands et Suisses allemands. Ces chiffres sont sans doute très inférieurs à ceux des années précédentes. Mais on pouvait craindre une situation encore plus mauvaise.

Discours prononcés
sur la tombe de Georges Volait
le 24 mai 1932

I. Par M. le Directeur Louis MEYLAN.

Au nom du corps enseignant et des élèves du Gymnase de jeunes filles de la Ville de Lausanne, j'ai le devoir et l'honneur de rendre au maître qui pendant 12 ans a consacré à

cette maison une grande part de ses forces et, comme à toutes ses autres tâches, son cœur sans partage, l'hommage respectueux de notre affection et de notre reconnaissance.

Je suis également chargé par M. le directeur des Ecoles, empêché par les devoirs de sa charge de prendre part à cette cérémonie, d'apporter ici l'hommage reconnaissant de la Commission scolaire et de la Municipalité de Lausanne au maître qui s'est acquitté avec tant de distinction des fonctions importantes et délicates de professeur de français au Gymnase de jeunes filles, et d'assurer en son nom, comme au nom de mes collègues, sa famille si cruellement frappée, mais si digne et si unie dans l'épreuve, de notre respectueuse et profonde sympathie.

Se faisant une très haute idée des responsabilités de l'enseignement dont il était chargé, M. Volait a su employer l'admirable instrument qu'est l'enseignement du français à *instruire* ses élèves, au sens plein de ce mot (*instruere navem*), les armer pour la vie.

Il s'était préparé à cette tâche, qui correspondait chez lui à une vocation véritable, par de fortes études dans les domaines philosophique et littéraire.

Mais, bien que sa provision d'huile pût alimenter longtemps la flamme de sa lampe, il était plus soigneux que personne de la renouveler continuellement, entretenant jour après jour en lui l'ardeur d'un noble curiosité pour toutes les manifestations de la vie de l'esprit.

En dépit d'obligations écrasantes, il se tenait au courant, dans les divers domaines entre lesquels se partageait son intérêt, de toutes les publications importantes ; et consacrait ses rares loisirs à de fortes lectures. Qui ne l'a remarqué, dans les conférences, auxquelles il se faisait un devoir d'assister, prenant des notes avec une intense et grave concentration ?...

Ses élèves, avec cette intuition souvent juste qui précède chez les jeunes filles le jugement réfléchi, sentaient que leur maître était, en même temps qu'un homme de devoir, d'une

conscience exigeante et d'une intégrité sans compromis, un esprit d'une exceptionnelle distinction, d'une intelligence et d'une culture supérieures. Et elles s'étonnaient parfois de le trouver si indulgent à leurs essais, si bienveillant et si compréhensif. C'est qu'en éducateur véritable, M. Volait savait discerner, dans le bourgeon, la promesse des fleurs et des fruits, et qu'il faisait confiance à la vie.

Elles l'aimaient pour sa bienveillance et son enjouement, et le respectaient profondément pour sa gravité : humana gravitas, gravis humanitas. Jamais il n'oubliait la recommandation du poète romain : maxima debetur puero reverentia ; il respectait religieusement chez ses élèves la fleur délicate du sentiment qui, froissé, meurt ou s'altère ; attentif à ne verser dans « ces vases précieux » que « des choses exquis », c'est-à-dire choisies avec le scrupule le plus délicat.

Jamais son enseignement qui abordait, à la rencontre et inévitablement, les problèmes les plus vastes et les plus troublants de la vie affective et morale, n'a troublé, inquiété, moins encore, blessé aucune des jeunes intelligences, et des sensibilités frémissantes de ses auditrices.

Ce sens délicat du convenable, comme disaient les Grecs, tel est peut-être le plus beau trait de cette nature, affinée par la conscience de ses responsabilités. On pense involontairement à cette image de *l'Imitation*: duabus *alis* homo sublevatur a terrenis : simplicitate scilicet et puritate. Il avait cette simplicité, et cette pureté de cœur, qui élève, comme deux ailes, au-dessus de toute vulgarité.

Respecté et aimé de ses élèves, M. Volait ne l'était pas moins de ses collègues. A la salle des maîtres, et dans ces trop rares rencontres que ménagent aux professeurs les événements joyeux ou tristes de la vie scolaire, il charmait par son affabilité, son tact, une parfaite justesse de ton. Sa courtoisie nuancée rappelait le siècle des bonnes manières, ces bonnes manières qui étaient souvent alors — et qui, chez lui, étaient certainement — de bons sentiments : civilité, égards, désir d'être agréable et oubli de soi-même...

Il ne médissait jamais ; témoignait, quand il le pouvait, à décharge ; et au besoin connaissait la vertu du silence. C'était, dans la double acception — classique et moderne — de ce terme, un parfait « honnête homme ».

Il avait lu, sans doute, dans *l'Imitation* encore, cette autre grande parole dont toute sa conduite paraissait inspirée : *tene te primo in pace, et tunc poteris alios pacificare*. En paix avec lui-même, ne se plaignant de rien ni de personne, il fut, parmi nous, un de ces Pacifiques, auxquels le royaume des cieux est promis.

Il savait d'ailleurs, comme tous ceux qui se font de l'existence une conception religieuse, que la vie n'est ni une partie de plaisir, ni une vallée de larmes, mais une affaire sérieuse dont l'homme est chargé, à la gloire de Dieu.

D'avoir eu si continuellement et si lucidement conscience du sérieux de l'existence humaine et de l'importance du moindre de nos actes, c'est sans doute ce qui confère à la vie de M. Volait cette grandeur simple, qui culmine dans sa mort d'une si émouvante grandeur et d'une si noble simplicité.

Notre ami a eu la mort dont il s'était rendu digne par sa fidélité dans les petites et dans les grandes choses.

Puisse son souvenir, précieusement gardé, nous rester toujours en exemple !

II. Par M. G. BONNARD,

Président des Etudes de Lettres.

Au nom de ses amis personnels, au nom aussi des sociétés qu'il a servies avec un rare dévouement, je viens rendre ici un suprême hommage à Georges Volait et déposer sur sa tombe l'offrande de notre profonde et durable reconnaissance pour tout ce qu'il a fait, pour tout ce qu'il a été.

Français, Georges Volait l'était de tout son cœur. Il restait trop fidèlement attaché à sa patrie pour envisager une naturalisation qui aurait pu lui être utile. Mais il avait

très vite appris à aimer le pays où la vie l'avait fixé. Il ne lui suffit pas d'y poursuivre sa carrière. Il voulut, jusqu'à l'extrême limite de ses forces, le faire bénéficier du culte qu'il portait lui-même aux valeurs désintéressées.

C'est pour cela qu'il donna joyeusement tant de son temps à la Société romande de philosophie entre autres, et aux Etudes de Lettres. A sa haute distinction intellectuelle s'alliait la plus exquise modestie. Non seulement il n'avait aucun orgueil, aucune vanité, mais il ignorait l'envie et l'amour-propre. Il ne croyait pas qu'aucun travail fût jamais indigne de lui. Toute besogne, si humble fût-elle, qui lui donnait l'occasion de rendre service, se revêtait par là-même à ses yeux de dignité. Il l'acceptait avec empressement. Il s'en acquittait avec le soin le plus attentif, la conscience la plus scrupuleuse. Il était ainsi le bras droit de ceux qui avaient le privilège de l'avoir pour collaborateur.

Georges Volait n'avait qu'un visage et qu'une parole. D'une loyauté qui ne se démentait jamais, toujours inspiré par une délicatesse éveillée, une sympathie agissante, il pouvait être franc sans blesser. La constance et l'égalité de ses sentiments faisaient de lui un ami au commerce sûr, aux conseils pleins de sagesse, un appui dans les heures difficiles. Par sa vaillance aussi, par son acceptation souriante des épreuves, sa bonté qui lui faisait toujours repousser les jugements sévères sur autrui, sa volonté d'étouffer en son cœur toute rancune, toute amertume même, Georges Volait fut et restera aux yeux de ceux qui l'ont connu un exemple qu'ils n'oublieront pas.

Au nom de tous ceux pour lesquels il s'est dévoué sans compter, qui le pleurent et lui vouent, avec une reconnaissance émue, un souvenir fidèle, nous nous inclinons sur sa tombe et lui adressons un suprême adieu.



Comité

Président: M. G. Bonnard, Faux-Blanc, Pully. Tél. 26.473.
Compte de chèques II. 2516.

Caissier: M. A. Bocherens, rue Collet, 5, Vevey. Compte de chèques II. 444.

Secrétaire: Mlle J. Maillard, av. Druey, 9, Lausanne.

Conférences de mise au point et colloques: M. E. Recordon, Clos Daisy, Corseaux s. Vevey. Tél. 3.85.

Conférences publiques et universitaires: Mlle M. Bridel, av. du Mont-d'Or, 7, Lausanne. Tél. 23.622 ; M. S. Vautier, stud. litt., Riant-Mont, 10, Lausanne.

Bulletin: M. R. Bray, av. d'Echallens, 80, Lausanne. Tél. 31.479.

Secrétaires des colloques

Anglais: M. R. Rapin, Les Epilobes, chemin de Fontenay, Lausanne.

Français: M. H. Perrochon, maître au Collège, Payerne.

Histoire: M. D. Lasserre, Pré Fleuri, La Clochette s. Lausanne.

Langues anciennes: M. L. Meylan, Le Tournesol, Chailly.

Philosophie: Mlle R. Virieux, av. du Grammont, 9, Lausanne. Tél. 27.754.

Bibliothèque

Les membres de la société peuvent se faire envoyer deux ouvrages à la fois en les demandant par carte postale adressée au président, les frais de port pour l'envoi étant à la charge de la société, ou venir les emprunter à la Cité, le mercredi entre 14 et 18 h., sauf pendant les vacances.

* * *

Pour se procurer des formulaires d'adhésion, des exemplaires des statuts, du *Bulletin*, etc., s'adresser au secrétariat de la Société académique vaudoise et de la Société vaudoise des sciences naturelles, mis gracieusement à notre disposition, au Palais de Rumine (généralement ouvert le matin à partir de 9 h. ; tél. 28.331).